



VOS RÉF. Votre mail du 11/07/2024
NOS RÉF. 2024_61_PA_PLU_La-Croix-Valmer
INTERLOCUTEUR : RTE-CDI-MAR-URBANISME
TÉLÉPHONE : 04.88.67.43.09 – 04.88.67.43.20
E-MAIL : rte-cdi-mar-urbanisme@rte-france.com

DDTM DU VAR

244 avenue Infanterie de Marine
83000 TOULON

A l'attention de Mr Eymard
renaud.eynard@var.gouv.fr
ddtm-spp-pau@var.gouv.fr

OBJET : PA – Révision du PLU de la
commune de **La Croix-Valmer**

Marseille, le 15/07/2024

Monsieur le Préfet du Var,

Nous faisons suite à votre courrier reçu le 11/07/2024 relatif au projet arrêté concernant le PLU de la commune de **La Croix-Valmer**.

Nous vous informons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme, nous n'exploitons pas d'ouvrage de transport du réseau public de transport d'électricité à haute ou très haute tension (supérieure à c'est-à-dire supérieure à 50 kV). Nous n'avons donc aucune observation à formuler.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pascal HESPERT
Chef de pôle Concertation Environnement Tiers

Copie : Mairie de La Croix-Valmer contact@lacroixvalmer.fr